

DEPARTEMENT DE LA HAUTE CORSE  
ARRONDISSEMENT DE CALVI

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU NEBBIU-CONCA D'ORU

Délibération du Conseil Communautaire

N° 18-2026

**Date de convocation** : 21 avril 2026

**Membres du Conseil communautaire** : 31

**En exercice** : 31

**OBJET : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2025 de la Communauté de Communes du Nebbiu-Conca d'Oru**

L'an deux mil vingt-six et le vingt-sept avril à dix-huit heures trente, le Conseil Communautaire régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi à Oletta sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre LECCIA.

**Présents : 26** : ARENA Jean-Baptiste, BERNARD Gérard, CAMPOCASSO Jean-Marc, CASALE Philippe, CASANOVA Jean-Noël, CHAUBON Jean-Philippe, CHERUBINI Ange, CHIRARELLI Joseph, COSTA Paul, FICAJA Pascale, FLORI Claude, FONDACCI DE PAOLI Jean-Claude, GIACOMONI Paul-Noël, GIANNECCHINI Sebastien, GUARDINI Virginie, JEANNE Jeanne, LECCIA Jean-Pierre, LUCIANI Cyril, MARCHETTI Etienne, MAROSELLI Dominique, QUILICI Sylvie, SALICETI Marie-Ange, SANTONI Virginie, TERAMO Alexandra, TOMI Christian, VINCENTI Antoine

**Représentés : 3** : GIANSILY Yves par FLORI Claude ; GREGOGNA Joseph par QUILICI Sylvie ; MORI Pierre-François par TOMI Christian

**Absents : 1** : PONZEVERA Juliette

**Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;

**Vu** l'avis favorable de Madame Anita BIDAL, responsable du SGC de Borgo, du 13 mars 2026 pour l'adoption du CFU ;

**Vu** le Compte Financier Unique du budget principal 2025 pour la Communauté de Communes du Nebbiu-Conca d'Oru ;

**Vu** la réunion budgétaire en date du 13 avril 2026 ;

**Considérant** que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de l'EPCI, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétique et des taux des contributions et produits afférents ;

**Considérant** que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

**Considérant** que le résultat cumulé de la section de fonctionnement présente un excédent de 1.656.546,41 € ;

**Considérant** le résultat cumulé de la section d'investissement qui présente un déficit de 117.164,53 € ;

**Considérant** le résultat total cumulé du CFU 2025 qui présente un excédent de 1.539.381,88 € ;

**Considérant** que le taux d'épargne brute s'élève 7,61 % (la norme se situe aux alentours de 10 à 15 %) ;

**Considérant** les éléments susvisés ;

A l'issue de cette présentation et hors présence de Monsieur Claudy OLMETA, Président de la Communauté de Communes du Nebbiu-Conca d'Oru en exercice durant l'année budgétaire 2025,

**Le Conseil Communautaire DECIDE :**

- **D'APPROUVER** le Compte Financier Unique 2025 du Budget principal de la Communauté de Communes du Nebbiu-Conca d'Oru ;
- **DE DONNER POUVOIR** à Monsieur le Président pour prendre toute mesure nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus, et ont signé au registre les membres présents.

Pour : 29

Contre : 0

Abstention : 0

Pour copie conforme

Le Président  
Jean-Pierre LECCIA

